

PROGRAMME BLEU

PROGRAMME BLEU PLUS

Moteur (essence ou diesel)

Bloc-cylindres, vilebrequin, coussinets de palier, pistons, segments, bielles, arbre à came, culasse, soupapes, guide de soupapes, ressort de soupape, culbuteurs, tiges des poussoirs, poussoirs hydrauliques, couvercle avant, chaîne de distribution, pignons, roues dentelées, arbre de contrepoids, couvercles de soupapes, pompe à l'huile, incluant joints de culasse et cachets.



Moteur – système électrique assisté/non-assisté

Moteur électrique/génératrice, convertisseur inverseur de charge, pompe à eau électrique, dispositif de contrôle du véhicule, dispositif de distribution d'énergie, convertisseur (cc-cc)/boîtier électrique*Batteries non-incluses.



Turbocompresseur ou surcompresseur

Carter, toutes les pièces internes lubrifiées (en cas de dommages internes), et que la dite pièce a été installée à l'usine par le fabricant seulement.



Transmission (Manuelle ou automatique)

Boîtier, pompe à l'huile, bagues de la pompe à l'huile, boîtiers de soupapes, convertisseurs de couple, modulateurs à dépression, régulateurs, arbre principal, embrayages, bandes, tambours, jeux d'engrenage, roulements internes, chaîne, pignons, coussinets cardans et cachets.



Différentiels (avant et arrière)

Carters et toutes pièces internes, essieux avant et arrière, joints universels, couronnes et pignons, roulements de pignons et couronnes, pignons unité de positraction, satellites, fourches (arbres de transmission),roulement de support, support de boîtier de transfert, tous les joints d'étanchéité..



Boîte de transfert (4 X 4)

Boîtier, jeux d'engrenage, chaîne d'entraînement, arbres principaux internes, pignons, roulement interne, coussinets,toutes les pièces lubrifiées internes (en cas de dommages internes).



Roulement de roues et joints homocinétiques

Les joints homocinétiques (cardans) et les roulements de roues (lors de bris majeurs seulement).



Système de pièces de direction

Boîtier et toutes les pièces internes lubrifiées, crémaillère et pignon et toutes les pièces internes lubrifiées, pompe servo-direction, arbre principal et intermédiaire (lors de bris majeur seulement).



Système de refroidissement

Pompe à eau, embrayage hydraulique du ventilateur, contacteur thermique du ventilateur et moteur électrique du ventilateur.



Système de freins

Maître-cylindre, dispositif servofrein hydraulique, cylindres de roues, étrier de freins et pistons, compensateurs de freinage, canalisations, plateaux de freins.



Accessoires et systèmes électriques

Démarrateur, alternateur, moteur des essuie-glaces avant et arrière, pompes des lave-glaces avant et arrière, moteur de ventilation de la chaufferette.



Bagues et joints d'étanchéité

Tous les joints d'étanchéité, bagues et filtres sont inclus sur les composantes garanties de la section pièces couvertes 1 à 4 lors d'une réparation nécessaire reliée à un bris ayant occasionné une panne du véhicule et ladite pièce est expressément couverte par le programme choisi.



Système de climatisation et chauffage

Compresseur, condensateur, l'évaporateur, soupape de détente, les pièces suivantes sont couvertes lorsqu'elles sont nécessaires à la réparation ou au remplacement d'une pièce admissible ci-dessus : accumulateur/réservoir déshydrateur, les huiles et réfrigérants (pour les pièces d'origine du fabricant)



Pièces électroniques et système d'alimentation d'allumage

Unité de commande d'injection de carburant et/ou d'allumage électronique, module de commande électronique,pièces électroniques du régulateur de vitesse monté sur le moteur (seulement pièces d'origine du manufacturier),unité de contrôle automatique de température, programmation d'affichage du tableau de bord, groupe principal d'affichage numérique du tableau de bord, actionneurs des portières à commande automatique, commutateurs (excluant les émetteur et récepteurs pour le verrouillage à distance, ainsi que portières coulissantes et hayons à commande automatique) moteurs et commutateurs des vitres à commande automatique, commutateurs des sièges,moteurs et commutateurs du toit ouvrant, pompe à essence, régulateur de pression et pompe du système de freinage antiblocage (A.B.S.), pièces électroniques internes de la boîte de vitesse et du boîtier de transfert (4x4 ou traction intégral AWD), contrôle du limiteur de pression de suralimentation et refroidisseur intermédiaire.



Programme fidélité

Si le véhicule est déclaré perte totale au court du terme de la garantie supplémentaire un crédit sera émis applicable à l'achat d'une garantie sur le prochain véhicule.



Véhicule de courtoisie

Une indemnité de location de 30 \$ par jour jusqu'à concurrence de 7 jours au total, lorsque le véhicule est en réparation et est hors service plus de 48 heures..



Service d'assistance routière

Une indemnité maximale de 75\$ par événement, maximum 3 appels de services par contrat. Dans le cas d'un des incidents suivants : remorquage, survoltage de batterie, livraison de carburant, services de déverrouillage, changement de pneu, treuillage.



Assistance remorquage

Une indemnité de remorquage ne dépassant pas 75 \$ par événement lors d'une panne du véhicule causée par une des pièces couvertes du contrat.



Aucune franchise

Permet d'éviter de payer la franchise applicable en cas de réclamation admissible couverte par le programme de garantie.



Remboursement Applicable sur les termes de 36 mois et plus

Si aucune réclamation n'est faite au court du terme de la garantie supplémentaire, une garantie similaire, sans aucun frais, sera émise lors de l'achat du prochain véhicule de valeur et de catégorie comparable ou moindre.



KM + GARANTIE, POUR ROULER L'ESPRIT TRANQUILLE !